



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68004>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-68004**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CA Provence Verte

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : M.2025-27 : Fourniture et livraison de pièces détachées pour le parc de colonnes enterrées et semi enterrées et des ascenseurs enterrés sur le territoire de la CAPV, en 5 lots

Description : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet la fourniture et la livraison de pièces détachées pour le parc de colonnes enterrées et semi enterrées et des ascenseurs enterrés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV). Les colonnes sont situées sur une partie du périmètre de la CAPV. Les livraisons sont essentiellement prévues sur les communes de : - Brignoles (83170) - Tourves (83170). La présente consultation comporte aussi la prestation de livraison franco de port sur chaque commune. Les besoins de l'acheteur sont détaillés dans le bordereau de prix unitaires et forfaitaires (B.P.U.F) valant Détail Quantitatif et Estimatif (D.Q.E) du lot concerné. Les articles qui ne sont pas prévus dans ce document pourront être commandés dans le catalogue et/ou tarifs professionnels fournis par le titulaire du lot concerné. Il est précisé que les besoins listés dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné correspondent aux commandes passées sur une durée de 12 mois. La description des fournitures est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) commun à tous les lots et dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné. Les colonnes enterrées et semi-enterrées, et les ascenseurs enterrés, présents sur le territoire, sont des produits commercialisés par les sociétés SULO-TEMACO, ASTECH, ESE, ECOLECT et CONTENUR. Les pièces détachées nécessaires à la maintenance de ces équipements doivent être de même marque, car les équivalences permettant la compatibilité du système n'existent pas.

Identifiant de la procédure : 9a057b98-1c8c-4742-931d-3bddacea2f8a

Identifiant interne : M.2025-27

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et semi-enterrées de marque SULO-TEMACO

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et semi-enterrées de marque SULO-TEMACO

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit :
LOT 1 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 160 000.00 euros H.T soit 640 000.00 euros H.T maximum sur 4 ans. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com> Les demandes de renseignement complémentaire devront parvenir au minimum 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres (soit jusqu'au vendredi 18/07/2025 à 12h00) sur la plateforme <http://www.e-marchespublics.com>. Les modalités de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du C.C.A.P commun à tous les lots.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat individuel ou chaque membre du groupement : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et dans les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur prévus aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique. - est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objets du présent accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Présentation d'une liste des principales fournitures ou principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le soumissionnaire produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le soumissionnaire doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du lot concerné. Si les documents fournis par le soumissionnaire ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remarque : Le soumissionnaire doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Une clause environnementale (dispositions de la loi en vigueur en matière de lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) est définie à l'article 5 du C.C.A.P commun à tous les lots.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et semi-enterrées de marque ASTECH

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et semi-enterrées de marque ASTECH

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit :
LOT 2 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 15 000.00 euros H.T soit 60 000.00 euros H.T sur 4 ans maximum. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com> Les demandes de renseignement complémentaire devront parvenir au minimum 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres (soit jusqu'au vendredi 18/07/2025 à 12h00) sur la plateforme <http://www.e-marchespublics.com>. Les modalités de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du C.C.A.P commun à tous les lots.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat individuel ou chaque membre du groupement : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et dans les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur prévus aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique. - est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objets du présent accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Présentation d'une liste des principales fournitures ou principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le soumissionnaire produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le soumissionnaire doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du lot concerné. Si les documents fournis par le soumissionnaire ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remarque : Le soumissionnaire doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Une clause environnementale (dispositions de la loi en vigueur en matière de lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) est définie à l'article 5 du C.C.A.P commun à tous les lots.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées de marque ESE

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées de marque ESE

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit :
LOT 3 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 15 000.00 euros H.T soit 60 000.00 euros H.T sur 4 ans maximum. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com> Les demandes de renseignement complémentaire devront parvenir au minimum 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres (soit jusqu'au vendredi 18/07/2025 à 12h00) sur la plateforme <http://www.e-marchespublics.com>. Les modalités de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du C.C.A.P commun à tous les lots.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat individuel ou chaque membre du groupement : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et dans les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur prévus aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique. - est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objets du présent accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Présentation d'une liste des principales fournitures ou principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le soumissionnaire produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le soumissionnaire doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du lot concerné. Si les documents fournis par le soumissionnaire ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remarque : Le soumissionnaire doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Une clause environnementale (dispositions de la loi en vigueur en matière de lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) est définie à l'article 5 du C.C.A.P commun à tous les lots.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et des ascenseurs enterrés de marque ECOLLECT

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées et des ascenseurs enterrés de marque ECOLLECT

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit :
LOT 4 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 30 000.00 euros H.T soit 120 000.00 euros H.T maximum sur 4 ans. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com> Les demandes de renseignement complémentaire devront parvenir au minimum 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres (soit jusqu'au vendredi 18/07/2025 à 12h00) sur la plateforme <http://www.e-marchespublics.com>. Les modalités de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du C.C.A.P commun à tous les lots.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat individuel ou chaque membre du groupement : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et dans les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur prévus aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique. - est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objets du présent accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Présentation d'une liste des principales fournitures ou principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le soumissionnaire produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le soumissionnaire doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du lot concerné. Si les documents fournis par le soumissionnaire ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remarque : Le soumissionnaire doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Une clause environnementale (dispositions de la loi en vigueur en matière de lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) est définie à l'article 5 du C.C.A.P commun à tous les lots.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées de marque CONTENUR

Description : Fourniture et livraison de pièces détachées pour des colonnes enterrées de marque CONTENUR

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible. L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de chaque marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les seuils pour la durée initiale sont définis comme suit : LOT 5 : Montant minimum annuel : 0.00 euros H.T Montant maximum annuel : 30 000.00 euros H.T soit 120 000.00 euros H.T maximum sur 4 ans. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les bons de commande seront notifiés par l'acheteur au fur et à mesure des besoins. Les fournitures qui ne sont pas prévues au B.P. U.F valant D.Q.E, pourront être commandées dans les catalogues ou tarifs professionnels du titulaire du lot concerné. Si en cours d'année, le montant maximum annuel du lot concerné est atteint, la période annuelle suivante débutera automatiquement ; les commandes ne seront donc pas bloquées mais la durée totale du lot concerné sera réduite. Le montant maximum indiqué dans "Valeur maximale de l'accord-cadre", à savoir 1 000 000 euros H.T., correspond aux montants maximum annuels tous lots confondus, sur la durée totale de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Chaque lot commence à compter de sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com> Les demandes de renseignement complémentaire devront parvenir au minimum 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres (soit jusqu'au vendredi 18/07/2025 à 12h00) sur la plateforme <http://www.e-marchespublics.com>. Les modalités de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du C.C.A.P commun à tous les lots.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat individuel ou chaque membre du groupement : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et dans les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur prévus aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique. - est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objets du présent accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Présentation d'une liste des principales fournitures ou principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le soumissionnaire produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le soumissionnaire doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du lot concerné. Si les documents fournis par le soumissionnaire ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remarque : Le soumissionnaire doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Pour l'application du critère " Prix", il sera tenu compte du montant total en euros HT des fournitures établies dans le B.P.U.F valant D.Q.E du lot concerné (seuls les prix unitaires et forfaitaires sont contractuels).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Pour l'application du critère "Valeur technique des fournitures ", il sera tenu compte des éléments du mémoire technique sous pondérés de la manière suivante : Sous-critère 1 : Méthodologie d'exécution proposée (noté sur 25 points) Sous-critère 2 : Modalités mises en place pour un service après-vente (noté sur 15 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Une clause environnementale (dispositions de la loi en vigueur en matière de lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) est définie à l'article 5 du C.C.A.P commun à tous les lots.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCRA DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CA Provence Verte

Numéro d'enregistrement : 20006810400013

Adresse postale : 174 Route Départementale 554

Ville : Brignoles

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Audrey JOINTER

Adresse électronique : achats@caprovenceverte.fr

Téléphone : +33 498052710

Adresse internet : <https://www.caprovenceverte.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 RUE RACINE

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Adresse internet : <http://citoyens.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CCRA DE MARSEILLE

Numéro d'enregistrement : CCRA

Adresse postale : PLACE FELIX BARET

Ville : MARSEILLE CEDEX 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Catherine PIETRI

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f1e7bced-fc8c-4058-9a25-8fe5cfefafb2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/06/2025 à 15:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2025